

## # CLÉ N°1

### METTRE EN ŒUVRE DES PRATIQUES CULTURALES PRÉVENTIVES

**POURQUOI ?** Pour limiter le développement et la propagation de la maladie, tout en réduisant la dépendance aux traitements fongicides.

**COMMENT ?**

- **Rotation des cultures :** évitez les successions rapprochées de blé pour réduire l'inoculum présent dans le sol.
- **Date de semis :** privilégiez des dates de semis retardées afin de réduire l'exposition des jeunes plants aux premières contaminations automnales.
- **Densité des semis :** une forte densité accentue en général la pression maladie. Plus le couvert est dense, plus il accentue l'hygrométrie et la contamination par contact.
- **Gestion de la fertilisation azotée :** ajuster la fertilisation évite un couvert trop dense et donc limite le risque maladies.

## # CLÉ N°2

### CHOISIR UNE VARIÉTÉ DE BLÉ QUI RALENTIT LA PROPAGATION

**POURQUOI ?** Une variété de blé présentant une bonne résistance à la septoriose permet de diminuer la pression de la maladie.

- **Moins de traitements fongicides :** une bonne tolérance variétale permet d'espacer ou de réduire le nombre d'applications fongicides, ce qui représente une économie sur les coûts de traitement et limite l'impact environnemental.
- **Sécurisation du rendement et de la qualité du blé :** une variété résistante maintient un feuillage en meilleure santé, optimisant ainsi le rendement et la teneur en protéines.
- **Gestion des résistances aux fongicides :** en intégrant des variétés résistantes dans la stratégie de protection, on réduit la pression de sélection sur les fongicides.

# 6 Clés

## POUR RÉUSSIR VOTRE LUTTE CONTRE LA SEPTORIOSE DU BLÉ



Par Marie AUBELÉ  
Chef Marché, experte en Grandes Cultures

## # CLÉ N°3

### SURVEILLER POUR MIEUX INTERVENIR

**POURQUOI ?** Agir au bon moment permet d'optimiser l'efficacité des interventions et de limiter les proliférations.

La maladie est visible tous les ans, avec une intensité très variable selon le climat de l'année.

- **Observation régulière des parcelles :** la progression de la maladie se fait de la base vers le haut de la plante par les pluies. Inspectez fréquemment vos cultures pour détecter les premiers symptômes de la septoriose, notamment les lésions nécrotiques sur les feuilles contenant des pycnides noires caractéristiques.
- **Utilisation d'outils d'aide à la décision (OAD) :** Intégrez des modèles prédictifs basés sur les conditions climatiques pour évaluer le risque d'infection et planifier les interventions.



**Pour toute  
information  
contactez  
votre distributeur**

#### # CLÉ N°4

### ADAPTER LES TRAITEMENTS AUX STADES DE LA CULTURE

POURQUOI ? Différents modes d'actions sont adaptés à chaque période pour une efficacité optimale.

- **Positionnement des traitements :**

- **T1 (stade 1-2 nœuds) :** intervenez pour protéger les feuilles intermédiaires si la pression de la maladie est élevée en sortie d'hiver.
- **T2 (stade dernière feuille étalée) :** traitement clé visant à protéger les deux dernières feuilles, essentielles pour le rendement.

- **Choix des produits :** utilisez des fongicides efficaces contre *Zymoseptoria tritici*, en alternant les modes d'action pour prévenir l'apparition de résistances et en privilégiant l'intégration de modes d'action non soumis au risque de résistance.

#### # CLÉ N°5

### UTILISER UN ADJUVANT PÉNÉTRANT POUR RENFORCER LA QUANTITÉ DE FONGICIDE EFFICACE

POURQUOI ? Les conditions climatiques (pluie, humidité, sécheresse) peuvent limiter la pénétration des fongicides dans la plante, réduisant ainsi leur efficacité finale.

- **Optimisation de la pénétration :** grâce à la technologie **IN-TECH**, les matières actives traversent plus efficacement la cuticule de la feuille, garantissant une plus grande quantité et une meilleure diffusion du fongicide dans les tissus de la céréale.
- **Un gain d'efficacité mesuré :** en moyenne, les adjuvants **IN-TECH** apportent **+6 % d'efficacité** supplémentaire contre la septoriose sur cinq années d'essais, comparé au même programme sans adjuvant.
- **Un impact direct sur le rendement :** cette performance accrue se traduit par **un gain moyen de +2 q/ha sur une 50<sup>aine</sup> de comparaisons**, offrant des gains de rendements significatifs surtout dans des situations à forte pression maladie.

# UTILISER UN FONGICIDE EFFICACE ET NON SOUMIS À LA RÉSISTANCE

**POURQUOI ?** Pour garantir une protection fongicide durable, il est essentiel d'associer des modes d'action non soumis à la résistance, face à l'impact croissant des familles chimiques touchées par ce phénomène cf Note Commune ARVALIS

Dans ce contexte, **PYGMALION®** et **FIRUZA®** sont des outils indispensables pour les céréaliers

## Pourquoi choisir PYGMALION® ?

En choisissant PYGMALION®, vous adoptez une approche préventive, profitable, durable et vous gagnez plus de quintaux.

**Une action préventive et naturelle :** il stimule les mécanismes de défense du blé, lui permettant de mieux résister aux attaques. Contrairement aux fongicides conventionnels, il agit à la fois sur le pathogène et sur la plante pour la préparer à se défendre.

**Une réduction de la pression fongique :** grâce à son mode d'action unique, il limite le développement de la maladie dès les premiers stades, réduisant ainsi l'intensité des infections et la quantité d'inoculum disponible pour les cycles suivants.

**Un levier stratégique pour la gestion des résistances :** il active les défenses naturelles du blé et s'intègre parfaitement dans une stratégie de lutte anti-résistance.

**Une compatibilité avec les programmes fongicides :** il peut être utilisé en association avec d'autres solutions phytosanitaires, permettant :

- une **meilleure protection des feuilles** durant tout le cycle de la culture
- une **optimisation des doses** et du positionnement des fongicides conventionnels
- une réponse aux nouvelles **attentes réglementaires et sociétales** pour une agriculture plus durable.

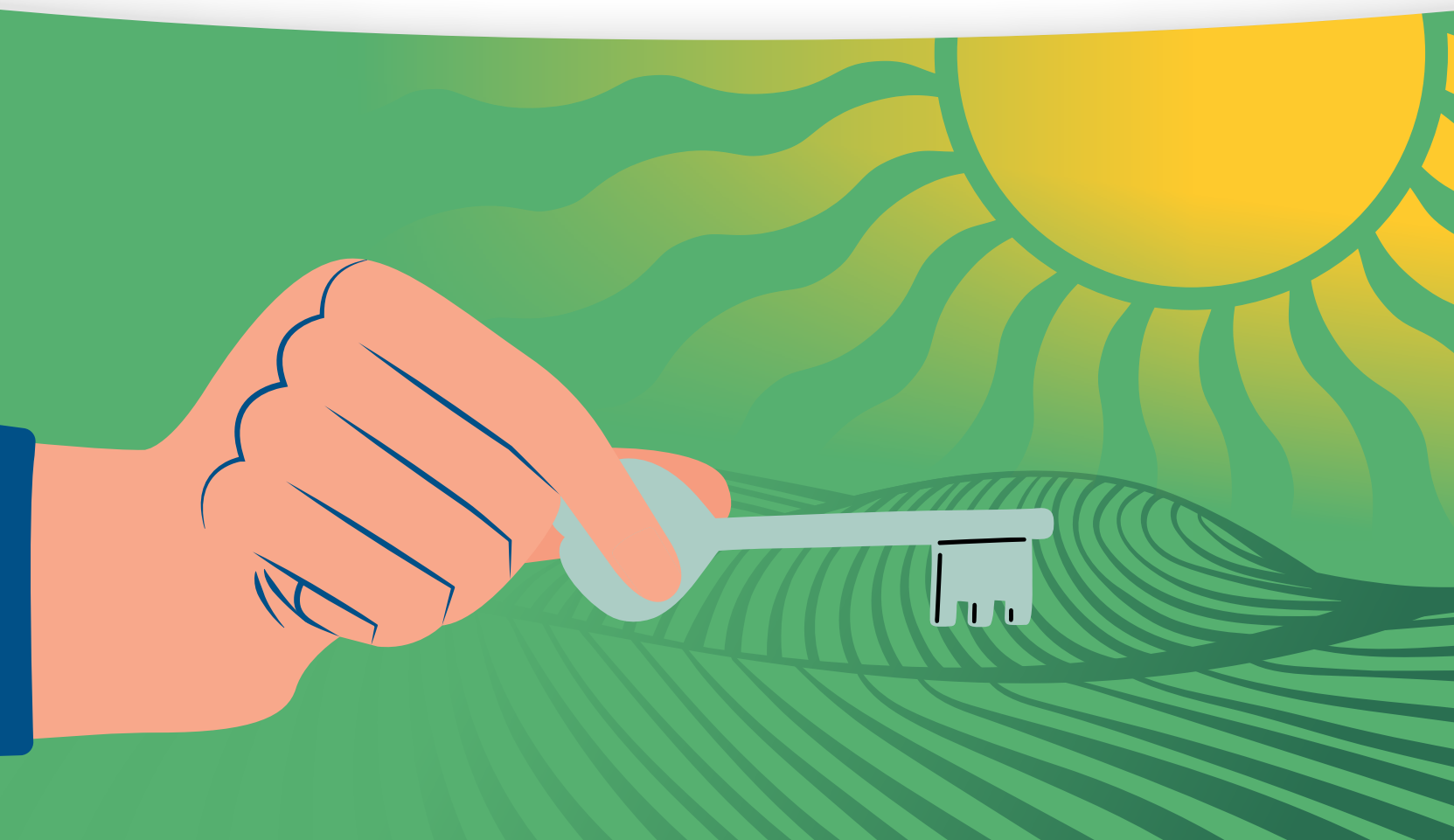
## Pourquoi choisir FIRUZA® ?

En choisissant FIRUZA®, vous adoptez une approche sécuritaire, profitable, durable et vous gagnez plus de quintaux.

**Une flexibilité essentielle :** FIRUZA® est efficace à la fois pour lutter contre la septoriose mais également contre les fusarioses. Il peut donc être appliqué sur les différents stades clés de la protection du blé, de 1-2N à dernière feuille étalée et jusqu'à floraison.

**Une association unique de deux modes d'actions :** il intègre un mode d'action non soumis au risque de résistance grâce au phosphonate de potassium, combiné au prothioconazole, une matière active reconnue pour son efficacité et son large spectre.

**Une efficacité démontrée :** FIRUZA® a démontré son intérêt pour lutter contre la septoriose. Les nombreux essais mis en place ont prouvé la rentabilité de FIRUZA® lorsqu'il est appliqué pour lutter contre la septoriose, qu'il soit seul ou associé, au T1 ou au T2.



**PYGMALION®** - AMM N° 2210128 - 755 g/L de phosphonates de potassium - ©Marque déposée et détenteur de l'AMM : DE SANGOSSE P102 : Tenir hors de portée des enfants. P270 : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. P280 : Porter des gants de protection / des vêtements de protection. P501 : Éliminer le contenu/le récipient conformément à la réglementation locale/nationale. SP1 : Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes. SPe3 : Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres comportant un dispositif végétalisé permanent non traité d'une largeur de 5 mètres en bordure des points d'eau. SPe8 : pour protéger les abeilles et autres insectes pollinisateurs, ne pas utiliser en présence d'abeille et autres insectes pollinisateurs, ne pas appliquer durant la période de floraison. DE SANGOSSE S.A.S. au capital de 8 347 208 Euros - 300 163 896 RCS Agen - N° TVA intracommunautaire : FR 57 300 163 896 Bonnel - CS10005 - 47480 Pont Du Casse (France) - Tél. : 05 53 69 36 30 - Fax : 05 53 66 30 65 - Agrément n° AQ01561 pour la distribution de produits phytopharmaceutiques à usage professionnel. OCTOBRE 2025 - Annule et remplace toute version préalable. Consulter le site [www.desangosse.fr](http://www.desangosse.fr)

**FIRUZA®** - AMM N° 2250027 - 50 g/L de Prothioconazole - 735 g/L de phosphonates de potassium - Détenteur de l'AMM : Globachem NVP264 - Se laver les mains, les avant-bras et le visage soigneusement après manipulation. P280 - Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux/du visage. P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin. P391 - Recueillir le produit répandu. P501 - Éliminer le contenu et le récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. SP1 : Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes. SPe3 : Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 20 mètres comportant un dispositif végétalisé permanent non traité d'une largeur de 5 mètres en bordure des points d'eau pour les usages sur céréales d'hiver. SPe3 : Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres comportant un dispositif végétalisé permanent non traité d'une largeur de 5 mètres en bordure des points d'eau pour les usages sur céréales de printemps. SPe1 : Pour éviter le développement de la résistance de certaines maladies des céréales au prothioconazole, le nombre d'application du produit est limité à 1 application maximum par cycle cultural sur blé et triticales. DE SANGOSSE S.A.S. au capital de 8.347.208 Euros - 300 163 896 RCS Agen - N° TVA intracommunautaire : FR 57 300 163 896 Bonnel - CS10005 - 47480 Pont Du Casse (France) - Tél. : 05 53 69 36 30 - Fax : 05 53 66 30 65 - Agrément n° AQ01561 pour la distribution de produits phytopharmaceutiques à usage professionnel. OCTOBRE 2025 - Annule et remplace toute version préalable. Consulter le site [www.desangosse.fr](http://www.desangosse.fr)



**Lésions oculaires graves et irritation oculaire (Catégorie 2), Danger pour le milieu aquatique- toxicité chronique (Catégorie 2)**

**ATTENTION**

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.

H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

EUH208 - Contient 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique

EUH401 : Respecter les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement

Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et respecter strictement les préconisations. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée. Consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES ET LES ADJUVANTS AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**